
[Lettre envoyée aux administrés des communes d'Aubervilliers et de la Courneuve.](#)

Projet de fermeture des trésoreries municipales d'Aubervilliers et de la Courneuve

Les maires Mériem Derkaoui et Gilles Poux saisissent le Défenseur des droits Jacques Toubon et interpellent le Ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérald Darmanin

C'est avec indignation que la Municipalité apprend de la direction départementale des finances publiques de Seine-Saint-Denis le projet de fermeture de la trésorerie municipale de la Courneuve et son transfert vers la trésorerie d'Aubervilliers à compter du 1er janvier 2018.

A terme, ce projet prévoit la fermeture de la trésorerie municipale d'Aubervilliers et le transfert des activités vers le centre des finances publiques situé boulevard Félix Faure.

Le projet de substituer aux trésoreries municipales un seul centre, fortement saturé et qui a pour vocation le traitement de l'intégralité des finances publiques des particuliers et des entreprises, porte une atteinte grave aux droits des populations à un service public de qualité.

C'est pour ces raisons que la maire d'Aubervilliers Mériem Derkaoui et le maire de la Courneuve Gilles Poux ont saisi le Défenseur des Droits, Jacques Toubon.

Par ailleurs, dans un courrier en date du mercredi 19 juillet 2017, ils interpellent le Ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérald Darmanin, afin d'obtenir le maintien des deux trésoreries municipales d'Aubervilliers et de la Courneuve.

La Municipalité souhaite également apporter son soutien aux personnels territoriaux qui se mobilisent contre les fermetures annoncées des trésoreries de proximité sur l'ensemble du département de la Seine-Saint-Denis

La Municipalité

Colonne de droite publique: [En direct des sections](#)

Public: [Mobilisations 2017](#)

[ASR / Restructurations : on dit NON !](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
